

Sobriété et transition énergétique



Les thématiques de la sobriété et de la transition énergétique font partie aujourd'hui des préoccupations partagées par nombre de personnes, dans le contexte de crise que nous connaissons depuis l'an passé. À l'issue des dernières élections municipales, la nouvelle équipe du Conseil municipal a conduit dans une réflexion pour apporter une contribution locale à ces sujets d'intérêt général.

En matière de **sobriété énergétique**, la Commune s'est engagée dans le processus au travers de plusieurs projets :

- Lors de la rénovation des locaux de la Mairie, la mise en place de pompes à chaleur pour assurer le **chauffage du bâtiment communal** a permis de réduire sensiblement la consommation d'énergie nécessaire au chauffage de ces locaux tout en améliorant le confort pour les usagers,
- l'installation courant 2022 d'une pompe à chaleur pour le **chauffage de la salle polyvalente municipale**, en substitution de l'ancien chauffage par air pulsé, a permis de faire de même pour ce local communal.
- la réflexion se poursuit pour continuer à œuvrer dans ce sens dans le champ de compétences de la Commune.

Pour la **transition énergétique**, cela s'est concrétisé dans un premier temps par le développement de plusieurs projets ayant pour objectif d'accroître la production locale d'énergie. Cela concerne dans l'immédiat :

- la mise en place d'**ombrières photovoltaïques sur le parking de la gare de Mérenvielle**, d'une puissance de **300 kWc**, projet mené conjointement avec la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain copropriétaire du parking, suite à un appel à manifestation d'intérêt géré de concert entre la Communauté de Communes et notre Commune. Au terme de cette procédure c'est la société "**Ombrières d'Occitanie**" qui a été choisie pour réaliser ce projet, dont le permis de construire a été signé en novembre dernier. L'installation effective des ombrières est prévu dans le courant de cette année 2023.
- La concrétisation d'un partenariat avec une structure proche de nous, **Énergie Citoyenne Pays Portes de Gascogne (ECPG)**, au travers de 2 projets d'unité de production photovoltaïque :

- l'installation d'une **unité de production sur la toiture de l'atelier municipal**, d'une puissance de **6 kWc**, destinée principalement à l'autoconsommation par les locaux de la Mairie, avec revente de l'excédent de production. La rénovation préalable de la toiture de l'atelier est réalisée et l'installation de l'unité de production photovoltaïque avec l'appui d'ECPPG a été réalisée dans la foulée. Cette installation fonctionne depuis le 28 février dernier.



- la location de la **toiture de la salle polyvalente** à la **SAS ECPPG**, pour y installer une unité de production d'une puissance de **36 kWc**. Le permis de construire de cette installation a été signé en décembre dernier et l'installation effective de l'unité est prévue avant l'été prochain.
- Par ailleurs, l'Association "ECPPG" est en capacité d'apporter son **appui à tous les habitants** qui souhaitent développer des projets en matière de production photovoltaïque, grâce au concours des bénévoles œuvrant au sein de cette Association.

Une réunion d'information a été organisée conjointement par la Commune et ECPPG le 14 décembre dernier, dont le relevé de conclusions est accessible par [ce lien](#).

Lors de cette réunion, les représentants de la Commune ont fait part de la volonté exprimée par le Conseil municipal d'associer tous ceux qui le souhaitent aux développements de ces projets et d'autres susceptibles d'apparaître dans le futur. À ce titre, une commission extra-communale "**Sobriété et transition énergétique**", ouverte à toutes les personnes intéressées sera mise en place pour partager les expériences conduites localement et réfléchir au développement de nouvelles initiatives dans ces 2 domaines.

Une première occasion de participation a été identifiée dans le cadre du projet développé sur la toiture de la salle polyvalente. Outre la mise à disposition en location de la toiture, la Commune a prévu de participer à la réalisation de ce projet par la souscription de 40 actions de la SAS ECPPG (soit un apport en capital de 2000 €). Dans le but d'associer tous ceux qui le souhaitent localement à ces projets, **le Conseil municipal propose d'ouvrir la souscription localement pour apporter ce capital**, permettant ainsi aux **habitants intéressés de devenir actionnaires de la SAS** aux côtés de la Commune de Mérenvielle.

La note d'information accessible par ce [lien](#) vous donne des **informations complémentaires** sur ce sujet.